



SYNTHÈSE DU PROJET SPORTIF TERRITORIAL

Présentation de la conférence régionale du sport Hauts-de-France

Édito de Florence Bariseau
Présidente de la CRdS Hauts-de-France



Parce que le sport contribue au bien commun en termes de santé, de rayonnement et d'attractivité, de valeurs, d'emploi, de formation et de cohésion sociale, ce projet sportif territorial est l'occasion de réunir les forces vives de notre territoire pour agir et faire, ensemble, de notre région une région sportive : un territoire en forme, qui forme, qui performe.

Ce projet sportif territorial est le fruit d'une année de travail très intense, du diagnostic au projet, travail piloté par les animateurs de nos 5 commissions thématiques (pratique sportive des jeunes, bénévolat, sport santé, sport de haut niveau et innovation), avec l'appui des membres du comité technique. Un très grand merci à eux pour leur engagement et leur implication. Un très grand bravo pour leur investissement.

Ce PST fut et reste une formidable opportunité de jouer collectif, de construire une Team au service du sport ; mais, ou plutôt et ce PST n'est qu'une étape, il s'agit maintenant de passer à l'action : faire émerger et construire un projet commun ambitieux, volontariste, innovant et concret.

Florence Bariseau, présidente de la conférence régionale du sport Hauts-de-France

Cadre général

Créée le 24 avril 2019 par arrêté interministériel, puis entérinée par la loi n°2019-812 du 1^{er} août 2019 sous forme d'un groupement d'intérêt public, l'Agence nationale du Sport est née de la volonté de réformer le modèle sportif français et d'amplifier la dynamique du sport en France, tant sur l'amélioration des performances sportives, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, que sur le développement des pratiques sportives pour tous et la correction des inégalités sociales et territoriales en matière d'accès aux pratiques. Fondée sur le principe de gouvernance partagée, elle associe l'ensemble des acteurs de l'écosystème du sport : Etat, mouvement sportif, collectivités territoriales, ainsi qu'acteurs du monde économique et social.

Faisant suite à la création de l'Agence nationale du Sport, les conférences régionales du sport (CRdS) et les conférences des financeurs du sport (CdFS), instituées par le décret n°2020-1280 du 20 octobre 2020, représentent l'élément central de la déclinaison territoriale de cette nouvelle gouvernance. Afin de répondre aux multiples enjeux liés à la bonne articulation et l'organisation du sport dans les territoires, mais aussi pour conforter l'intervention et la coordination de tous les acteurs au niveau territorial, les conférences régionales du sport et les conférences des financeurs du sport offrent un cadre partenarial innovant. Elles permettent la création d'un espace de concertation, de réflexion et de codécision visant à mettre en synergie les projets de chacun au service d'une vision partagée du sport en région. Elles ont aussi pour mission de rendre plus cohérentes les priorités locales, donnant ainsi les moyens de répondre à l'évolution des pratiques sportives sur le territoire en opérant une meilleure attribution des financements. Ces conférences associent l'ensemble des acteurs du sport en région, sans distinction ou hiérarchie entre les membres. Elles sont constituées de quatre collèges, dont les membres sont nommés pour 5 ans : le collège des représentants de l'Etat, le collège des représentants des collectivités territoriales, le collège des représentants du mouvement sportif, et enfin le collège des représentants des acteurs du monde économique et social dans le champ du sport.

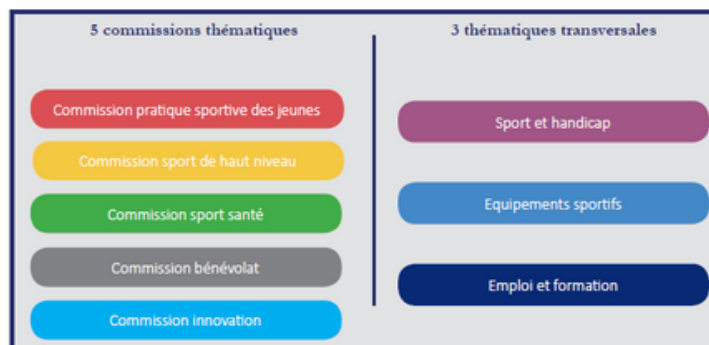
Le 15 mars 2021, le préfet de région Michel Lalande a réuni l'ensemble des représentants de la CRdS afin d'installer officiellement la conférence régionale du sport Hauts-de-France.

OBJECTIF ET STRUCTURATION DU PROJET SPORTIF TERRITORIAL

Le PST représente l'élément structurant des travaux de la conférence régionale du sport. Il permet d'aboutir à la définition d'une stratégie globale de développement du sport à l'échelle de la région, en prenant compte des spécificités du territoire. Son écriture s'organise en 3 étapes :

1. L'établissement d'un diagnostic territorial partagé, sur la base d'un état des lieux du sport en région. Ce diagnostic permet d'identifier les points forts et les carences du territoire en matière de sport et met également en évidence les opportunités et les menaces.
2. La rédaction d'un programme comportant les mesures et les actions à mettre en œuvre sur la base des constats du diagnostic territorial. Celui-ci définit les objectifs, c'est-à-dire la stratégie qui guidera l'action de la CRdS pour les 5 ans à venir (maximum). Ces objectifs doivent être prioritaires, cohérents et compris par tous. Pour cela, ils sont construits, dans la mesure du possible, sur la base d'une méthodologie SMART, permettant de définir des objectifs spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et temporellement définis. Des actions seront envisagées pour chaque objectif fixé.
3. La définition des modalités de suivi. Elles permettent de mesurer les effets des actions engagées, d'apprécier la qualité de ce qui est entrepris et de dresser un bilan, quantitatif et qualitatif, des actions soutenues au regard des objectifs fixés.

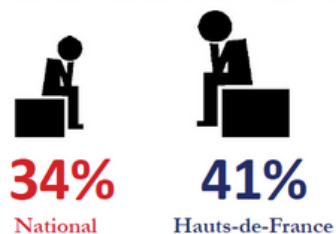
A noter : la loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, prévoit que « les plans sportifs locaux, lors de leur élaboration, prennent en compte le projet sportif territorial » (cf. article L. 113-4).



Quelques chiffres clés du sport en Hauts-de-France

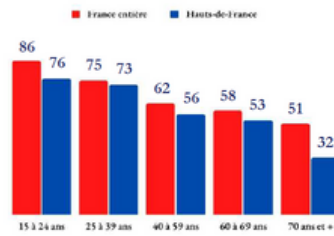
Pratique sportive et pratiquants

POURCENTAGE DE NON PRATIQUANTS



© Tourisme Côte d'Opale, 2020/Michael Lachant - Région Hauts-de-France

PRATIQUE SPORTIVE PAR AGE (EN %)



Source : INJEP, Ministère des sports - Baromètre national

TAUX DE PRATIQUE SPORTIVE SELON LES PRINCIPALES ACTIVITÉS (EN %)



PRINCIPALES MOTIVATIONS DES PRATIQUANTS



PRINCIPAUX FREINS DES PRATIQUANTS



PRINCIPAUX FREINS DES NON PRATIQUANTS



© Challenge sportif Montdidier, 2010/ Région Hauts-de-France

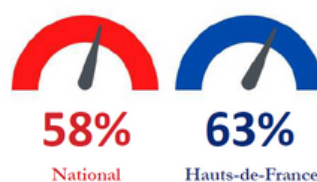
Pratique licenciée

TAUX DE LICENCIÉS PARMI LA POPULATION



© Challenge sportif des jeunes, Montdidier/Guillaume Crochez

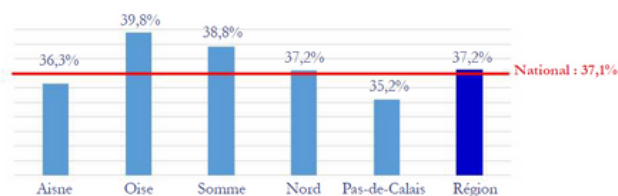
PART DES -DE 25 ANS SUR L'ENSEMBLE DES LICENCES SPORTIVES



© Journée promotion du football féminin, Villeneuve d'Ascq, 2021/Amélie Vasseur - Région Hauts-de-France

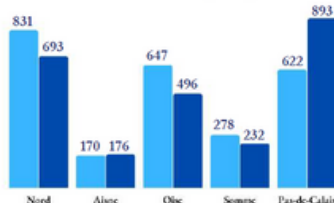
Pratique sportive féminine

TAUX DE LICENCES FÉMININES PAR DÉPARTEMENT PAR RAPPORT AU TAUX NATIONAL



Sport et handicap

NOMBRE DE LICENCES FFH ET FFSA PAR DÉPARTEMENT (2020)



NOMBRE DE CLUBS FFH PAR DÉPARTEMENT



INJEP-MEDES 2020, données au 28/07/2021

NOMBRE DE CLUBS FFSA PAR DÉPARTEMENT



INJEP-MEDES 2020, données au 28/07/2021

Commission pratique sportive des jeunes



Développer la pratique sportive des jeunes, dans les Hauts-de-France, c'est donner à plus de jeunes sportifs la possibilité d'atteindre le haut niveau, c'est également leur permettre d'adopter une hygiène de vie qui sera favorable à leur santé. Notre région dispose d'un grand nombre d'atouts et d'opportunités qui s'avèrent être de véritables leviers dans ce développement. Il est temps d'innover et de s'appuyer sur nos collectivités, nos salariés et nos bénévoles pour développer de nouvelles pratiques. Pour que CHAQUE enfant, CHAQUE adolescent puisse prendre PLAISIR à pratiquer régulièrement un sport qui lui convient. Pour que BOUGER devienne la priorité de TOUS.

Nadette TASSART, animatrice de la commission « pratique sportive des jeunes »



© Michael Lachant - Centre aquatique noble à Marles, 2018

Développer une pratique attractive pérenne et attractive pour les jeunes

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Les collégiens ont perdu environ 25% de leur capacité physique en 40 ans
- La pratique d'une activité physique régulière dès le plus jeune âge est la meilleure garantie que cette habitude sera poursuivie dans le futur.
- Les principales motivations à la pratique chez les jeunes sont le plaisir et l'amusement.
- La rupture dans la pratique licenciée des jeunes est plus intense chez les femmes. Le nombre de jeunes femmes licenciées est divisé par 4 entre les tranches 15-19 ans et 20-24 ans.



OBJECTIF PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES #1

ÉDUCER LES ENFANTS DE 2 À 11 ANS À ÊTRE ACTIFS TOUT AU LONG DE LEUR VIE, AVEC UNE OFFRE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES LA PLUS LARGE POSSIBLE

- Sensibiliser les élèves (notamment les filles) au sport dès le primaire pour développer leur appétence à la pratique
- Former des futurs adultes capables de pratiquer en autonomie, en sécurité et en se faisant plaisir
- Mobiliser l'ensemble de la communauté éducative : enseignants, éducateurs... et parents
- Proposer une offre de pratique la plus riche possible, correspondant à toutes les envies, à toutes les motivations
- Centrer la pratique sur les notions de plaisir et de bienveillance
- Désigner les enfants en situation de handicap ou en situation d'échec

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Les noyades constituent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans et touchent particulièrement les moins de 6 ans.
- En Hauts-de-France, on estime que 3 enfants sur 10 entrent au collège sans savoir nager.
- Le taux de bassins de natation pour 10 000 habitants est d'environ 30% en dessous de la moyenne nationale, soit moins de 0.7 bassin pour 10 000 habitants.
- De moins en moins de créneaux disponibles pour les écoles dans les piscines.



OBJECTIF PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES #2

PERMETTRE AUX JEUNES D'ÉVOLUER EN SÉCURITÉ DANS LE MILIEU AQUATIQUE

- Permettre aux jeunes de pratiquer des activités aquatiques et nautiques, en toute sécurité
- Construire des bassins de natation
- Mobiliser d'autres équipements de natation (piscines privées, bassins temporaires ou mobiles)
- Former des maîtres-nageurs et les enseignants

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Diversification des formes de pratique, avec une importance croissante des pratiques libres ou autonomes.
- L'entrée dans un nouveau cycle scolaire ou universitaire s'accompagne souvent d'un fort désengagement des étudiants envers les activités physiques et sportives.



OBJECTIF PRATIQUE SPORTIVE DES JEUNES #3

IMPLIQUER D'AVANTAGE LES JEUNES DANS LES PRISES DE DÉCISION POUR CONSTRUIRE UNE OFFRE DE PRATIQUE QUI RÉPONDE MIEUX À LEURS ATTENTES

- Accentuer la mise en responsabilité des jeunes dans le fonctionnement associatif, les inclure davantage dans les réflexions et les projets des associations (principe de "consom'acteur")
- Faire en sorte que chaque jeune trouve sa place au sein des associations
- Proposer d'autres formes de pratique répondant davantage aux attentes des jeunes



© Béatrice Prie, Fotolia 2009

Commission sport de haut niveau



La Commission Sport de Haut Niveau s'est réunie à 6 reprises au cours du premier semestre 2022 afin d'établir, dans un premier temps, le diagnostic territorial, puis le plan d'action. Les acteurs du territoire ont échangé avec passion leurs visions respectives. Ils proposent des axes de développement suite aux différents constats partagés afin d'aboutir à un projet au service du développement et de la réussite des sportifs de haut niveau sur l'ensemble du territoire.

Les parties prenantes se sont accordées autour d'un programme d'action à court terme pour Paris 2024, à moyen terme pour les JOP de 2026 ou 2028 et à long terme pour ceux de 2032. Bien évidemment, l'ensemble des échéances internationales intermédiaires qui concernent l'ensemble des fédérations sont incluses dans ce programme.

Comités, collectivités, État, entreprises, soyons solidaires autour de ce projet qui accompagnera nos sportifs issus de nos clubs afin de leur permettre de bien vivre et s'épanouir dans les Hauts-de-France.

Patrice Gergès, animateur de la commission « sport de haut niveau »



© Philippe Dapert - Meeting d'athlétisme de Liévin, 2019

Passer d'une terre d'émergence à une terre d'excellence

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- La région des Hauts-de-France compte 1017 sportifs sur les listes ministérielles en 2022. Parmi eux, on recense 300 sportifs de haut niveau.
- La région se classe au 7^{ème} rang en nombre de sportifs listés SHN en activité, alors qu'elle est au 5^{ème} rang démographique.
- Difficultés concernant la poursuite et la réussite du double projet d'excellence sportive et scolaire.
- Manque d'information des entreprises sur les dispositifs favorisant l'emploi de SHN.
- La Maison Régionale de la Performance (MRP) constitue un « guichet unique » et vise à accompagner de façon adaptée les sportifs et les entraîneurs de haut niveau, ainsi que les structures d'accès au territoire.



OBJECTIF SPORT DE HAUT NIVEAU #1

ACCOMPAGNER LES SPORTIFS POUR LEUR PERMETTRE D'ACCÉDER À LA HAUTE PERFORMANCE

- Faire en sorte que les sportifs restent sur le territoire
- Analyser la réalité des besoins des sportifs pour leur offrir une réponse adaptée
- Optimiser le quotidien des sportifs par la mise en réseau des acteurs
- Travailler en partenariat et en proximité entre les acteurs
- Faciliter les aménagements de scolarité, d'études ou d'emplois demandés par les SHN
- Mettre les sportifs en relation avec les entreprises, en s'appuyant sur les dispositifs existants*, pour leur apporter une source de revenus et donc de la sérénité
- Faire connaître aux entreprises les outils existants facilitant l'emploi de SHN
- Mettre de la lisibilité dans le "qui fait quoi ?" pour les SHN et les clubs

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Un manque d'accompagnement des SHN sur le statut d'autoentrepreneur



OBJECTIF SPORT DE HAUT NIVEAU #3

ACCOMPAGNER LE TISSU ÉCONOMIQUE, SCIENTIFIQUE ET LA RECHERCHE DU TERRITOIRE AFIN DE DÉVELOPPER DES SOLUTIONS INNOVANTES PERMETTANT D'AMÉLIORER LA PERFORMANCE DES SHN

- Développer la recherche autour des besoins concrets exprimés par les SHN, les entraîneurs ou les structures inscrits dans les Projets de Performance Fédéraux
- Développer la coopération entre les structures de haut niveau ou les entraîneurs et les établissements d'enseignement supérieur ou les entreprises privées
- Solliciter les entreprises pour accompagner les SHN sur des champs spécifiques (fiscalité, gestion d'entreprise...)

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Des structures pas suffisamment professionnalisées qui ne correspondent pas aux exigences du haut niveau
- Des coûts d'exploitation pas toujours optimisés (médical, achats, déplacements...)
- La région reste marquée par l'obsolescence de certains équipements (47% ont été mis en service avant 1974).
- 387 signalements recensés par la cellule de traitement du ministère au 19 février 2021. Sur les 421 personnes mises en cause, 245 étaient des éducateurs sportifs. 89% des faits dénoncés concernaient des violences sexuelles.

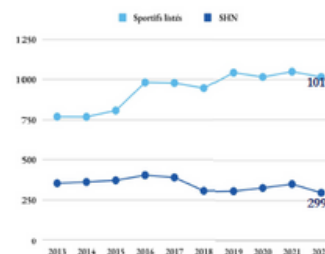


OBJECTIF SPORT DE HAUT NIVEAU #2

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES CLUBS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES SHN, MUTUALISER LES MOYENS ET LES SERVICES ENTRE LES CLUBS

- Accompagner la montée en compétence des structures et de l'encadrement (staff technique, managers...)
- Favoriser l'accès des femmes à l'encadrement
- Mutualiser des services entre les clubs (ex : centrale d'achat, emplois) ou des infrastructures (ex : salle de musculation) pour faire baisser les coûts d'exploitation
- Construire des équipements sportifs répondant aux exigences du sport de haut niveau
- Informier et protéger les SHN contre les violences, les addictions... et former les encadants

ÉVOLUTION DES SPORTIFS DES HAUTS-DE-FRANCE SUR LISTES MINISTÉRIELLES DE 2013 À 2022



Portail de Suivi Quotidien du Sportif (PSQS), 2022

National	Hauts-de-France
894 structures	65 structures
17 770 sportifs	1230 sportifs (7% du volume national)
programme excellence 317	programme excellence 19
programme accession 577	programme accession 46

Commission sport santé



La crise sanitaire Covid-19 nous a exposés à un risque accru de sédentarité induisant une inactivité physique. Cette période a été un véritable incubateur pour diverses pathologies, mais aussi un révélateur de la nécessité de pratiquer une activité physique et sportive régulière, sécurisée, adaptée et progressive selon les recommandations de l'OMS. Des disparités territoriales et une situation préoccupante pour la région Hauts-de-France, compte tenu des indicateurs médicaux et des facteurs de risque supérieurs à la moyenne nationale. Avec la reconnaissance de l'activité physique et sportive comme un outil de prévention et comme une thérapeutique non médicamenteuse pour les patients en Affection Longue Durée ou porteurs d'une maladie chronique, le sport est devenu un enjeu majeur de santé publique. Le sport santé n'engendre pas de dépenses supplémentaires mais apparaît comme un investissement pour le monde de demain. A l'aube des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'ensemble des acteurs du sport santé de la région Hauts-de-France se mobilise pour construire un projet sportif territorial partagé, au service d'une région en forme et en mouvement.

Didier Ellart, animateur de la commission « sport santé »



© Michael Luchant - Sentier découverte de la dune parasolique à Merlimont, 2020

Passer d'une culture du curatif à une culture de la prévention

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Dans son rapport de 2011, la Haute Autorité de Santé (HAS) reconnaît l'activité physique et sportive comme une thérapeutique non médicamenteuse.
- Le décret n°2016-1990 du 30 décembre 2016 permet la prescription d'une activité physique adaptée par le médecin traitant.
- Instruction ministérielle du 03 mars 2017 relative aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée



OBJECTIF SPORT SANTE #1

DÉVELOPPER LE RECOURS À LA PRESCRIPTION D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Sensibiliser les professionnels de santé aux bienfaits de l'activité physique et sportive
- Informer les futurs professionnels de santé sur les dispositifs existants (cibler les maisons de santé pluri-professionnelles)
- Informer les médecins sur les dispositifs sport santé et prévenir dans le cadre de la formation médicale continue
- Communiquer auprès des professionnels de santé sur le niveau de formation des éducateurs sportifs et leur capacité à encadrer du public en prévention tertiaire
- Outiller les professionnels de santé pour la promotion et/ou la prescription d'activité physique et sportive ; leur fournir les outils pour orienter les patients
- Créer des passerelles entre le milieu médical et le milieu sportif ; mieux structurer la relation entre les professionnels de santé et les éducateurs sportifs

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Les bienfaits d'une pratique sportive régulière sont nombreux. On estime à 3 ans le gain en espérance de vie d'une pratique régulière.
- La région Hauts-de-France compte la plus grande proportion de non-pratiquants (41%, contre 34% au niveau national)
- Un cinquième de la population régionale est à la fois considéré comme sédentaire et ne pratique pas l'équivalent de 30 minutes de marche rapide chaque jour.

Les indicateurs de santé en région sont mauvais :

- mortalité supérieure de 20% par rapport aux valeurs nationales
- espérance de vie inférieure de 2,8 ans chez les hommes et 2,1 ans chez les femmes
- 52,4% des adultes sont en surpoids et 20% en obésité
- 1,2 million d'habitants souffrent d'une affection de longue durée



OBJECTIF SPORT SANTE #3

INFORMER ET SENSIBILISER LA POPULATION AUX BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE, ET COMMUNIQUER SUR LES DISPOSITIFS SPORT SANTÉ EXISTANTS POUR LES RENDRE ACCESSIBLES

- S'appuyer sur la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 pour communiquer sur les bienfaits de l'activité physique et sportive
- Cartographier l'offre de sport santé sur le territoire et mieux la faire connaître
- Communiquer sur les dispositifs sport santé existants, notamment les maisons sport santé



2 adultes sur 5 en Hauts-de-France déclarent être assis ou allongés plus de 4 heures par jour

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Plus de 16 000 salariés dans le secteur du sport
- Nombre limité de structures sur le territoire qui peuvent accueillir des personnes avec des prescriptions médicales.

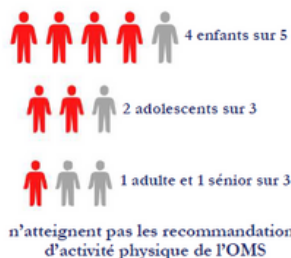


OBJECTIF SPORT SANTE #2

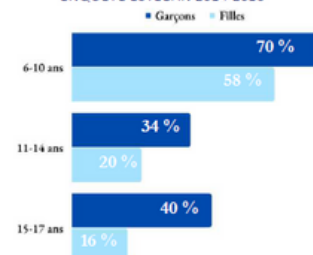
POURSUIVRE LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE DES ACTEURS QUI ORGANISENT ET ENCADRENT LE SPORT SANTÉ

- Former les éducateurs sportifs (salariés et bénévoles)
- Former les dirigeants des structures proposant une offre sport santé

Une sédentarité préoccupante au niveau national



ATTEINTE DES RECOMMANDATIONS D'ACTIVITÉ PHYSIQUE JOURNALIÈRE (60MN/JOUR)
ENQUÊTE ESTEBAN 2014-2016



RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- La santé représente, en Hauts-de-France, le premier frein pour 25% des non-pratiquants, mais aussi la principale motivation pour se mettre au sport pour 48% des pratiquants.
- En lien avec la Stratégie Nationale Sport santé 2019-2024, un ensemble de mesures ont été prises, favorables au développement du sport santé et du sport sur ordonnance sur le territoire régional.
- L'activité physique influe de manière très positive sur la santé des personnes âgées, en retardant certains processus délétères liés au vieillissement.

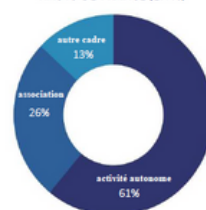


OBJECTIF SPORT SANTE #4

PROPOSER DES PARCOURS SPORT SANTÉ AUX DIFFÉRENTS MOMENTS DE LA VIE

- Public scolaire et étudiant
- Public en milieu professionnel
- Public 3^{ème}/4^{ème} âge (programmes seniors)
- Public fragile et vulnérable

RÉPARTITION DES FORMES DE PRATIQUES EN HAUTS-DE-FRANCE (EN %)



© Plus fort/Jean-Luc Corne - Région Hauts-de-France

Commission bénévolat



Le bénévolat permet de rester actif et d'être en contact avec les autres. La progression d'une association est source de motivation. Il faut redonner du sens à l'engagement bénévole et militant, être fier des valeurs portées par l'engagement bénévole. Il est souhaitable d'accompagner le développement associatif en lien avec l'évolution de la société et des pratiques sportives, réussir à mieux partager les tâches et faire s'engager de nouveaux profils. Enfin, reconnaître les compétences bénévoles en légiférant sur le statut du bénévolat.

Daniel Pipart et Guillaume Duflo, animateurs de la commission « bénévolat »



© Photo issue de jeunessport.gouv.fr

Garantir la pérennité des associations sportives

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- La nécessité d'organiser de plus en plus soigneusement le fonctionnement des clubs et de répondre aux attentes croissantes des publics constitue une exigence nouvelle et plus forte.
- Méconnaissance et sous-utilisation des dispositifs institutionnels favorisant le bénévolat et des formations proposées aux bénévoles.



OBJECTIF BENEVOLAT #1

AIDER LES BÉNÉVOLES À S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS DE LA SOCIÉTÉ, DES RÉGLEMENTATIONS ET DES PRATIQUES EN LEUR FACILITANT L'ACCÈS À L'INFORMATION

- Recenser les dispositifs de formation existants et les promouvoir
- Créer un endroit, physique et/ou virtuel, qui regroupe les informations existantes et utiles pour les bénévoles, et promouvoir cet outil
- Mettre en place du tutorat ou des accompagnements entre différents profils / générations de bénévoles



© Liandre Leber - ASC Chauny, 2010

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Estimation de 250 000 bénévoles dans le secteur sportif en Hauts-de-France, dont 110 000 dirigeants bénévoles.
- Les associations sportives sont plus nombreuses à affirmer manquer de bénévoles, tout particulièrement de bénévoles réguliers.
- La quête de responsabilité arrive en tête des motivations des nouveaux engagés.
- Le renouvellement des dirigeants, notamment dans un objectif de rajeunissement et de parité, apparaît limité.
- 10% des présidents d'associations sportives ont moins de 35 ans ; 18% ont plus de 65 ans.



OBJECTIF BENEVOLAT #3

FACILITER L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET SUSCITER LES VOCATIONS POUR RENOUVELER LES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

- Permettre l'engagement de tous, quel que soit le milieu social, l'environnement socioculturel, l'âge, le sexe...
- Détecter et former les futurs dirigeants en leur donnant petit à petit des responsabilités
- Sensibiliser les jeunes, leur faciliter l'accès aux responsabilités et les accompagner par du tutorat
- Créer des passerelles pour les volontaires entre le service civique / le service national universel et un futur engagement bénévole
- Fidéliser les bénévoles grâce à la réussite des projets associatifs
- Insister sur l'enrichissement personnel lié à l'investissement bénévole
- Mutualiser les moyens et les services entre les clubs

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Valorisation du bénévolat sportif en HdF : 416 à 808 M€
- 85% des responsables sportifs se disent globalement insatisfaits de la promotion et de la valorisation de l'engagement bénévole en France.
- De nombreux outils de valorisation du bénévolat existent, mais ils sont méconnus.



OBJECTIF BENEVOLAT #2

VALORISER L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET MIEUX RECONNAÎTRE LES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES PAR LES BÉNÉVOLES

- Reconnaître les compétences développées par les bénévoles
- Valoriser l'engagement bénévole par la valorisation du projet associatif



RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Trop de réglementations imposées aux bénévoles
- Une charge de travail administratif importante pour les dirigeants bénévoles, notamment pour les demandes de subvention.



OBJECTIF BENEVOLAT #4

FACILITER LA TÂCHE DES DIRIGEANTS BÉNÉVOLES

- Mettre en place une plateforme unique de demande de subvention
- Développer la professionnalisation au sein des associations sportives pour soutenir les bénévoles et faciliter la mise en œuvre du projet associatif

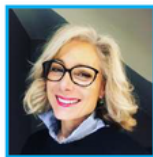
Valorisation du bénévolat sportif en France

Hypothèse basse (smic) : 5,2 milliards d'euros
Hypothèse haute (salaire moyen) : 10,1 milliards d'euros
Nombre de bénévoles : 3,2 millions (162 000 clubs)
Nombre de participations bénévoles : 5,7 millions
Équivalent en emplois à temps plein : 274 000

Valorisation du bénévolat sportif en Hauts-de-France

Hypothèse basse (smic) : 416 millions d'euros
Hypothèse haute (salaire moyen) : 808 millions d'euros
Nombre de bénévoles : 250 000 (13 000 clubs)
Nombre de participations bénévoles : 456 000
Équivalent en emplois à temps plein : 21 650

Commission innovation



Dans les Hauts-de-France, 41% de la population ne pratique aucun sport. Que ce soient nos jeunes, nos anciens, nos sportifs de haut niveau, nos bénévoles, nos salariés... nous avons tous besoin d'entretenir notre santé.

Partant du constat que le vaste domaine du sport nécessite de dépasser certains critères, nous sommes partis du principe que les innovations ne se limitent pas à la digitalisation des pratiques. Le champ est beaucoup plus étendu, il est transversal.

L'innovation est un véritable levier que l'on peut infuser en faisant évoluer les modes de pratique pour attirer de nouveaux publics, en accompagnant les acteurs du monde sportif, notamment les bénévoles, à travers la formation et l'apport d'outils de management, en amenant les nouveaux enjeux environnementaux et sociétaux au cœur du sport ou encore en développant le lien entre le sport et le numérique pour créer de nouvelles passerelles.

Diffusons l'innovation à tous les niveaux dans le sport pour faire avancer notre région !

Gaëlle Colaert-Doulet, animatrice de la commission « innovation »



RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Force est de constater qu'il existe autant d'acteurs du sport et parties prenantes que d'initiatives et de solutions. Beaucoup de choses sont faites ou testées par ces acteurs, mais nombre d'initiatives et d'idées manquent de reconnaissance et de visibilité.
- Les acteurs du monde du sport vivent, agissent, bougent, se forment... mais fonctionnent encore beaucoup en silo et de manière dispersée.

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- La région Hauts-de-France compte la plus grande proportion de non-pratiquants (41%) parmi l'ensemble des régions métropolitaines françaises.
- En Hauts-de-France, 61% des pratiquants optent pour une activité autonome. La pratique sportive s'exerce de moins en moins dans le cadre d'une pratique encadrée, dans un club.

OBJECTIF INNOVATION #1

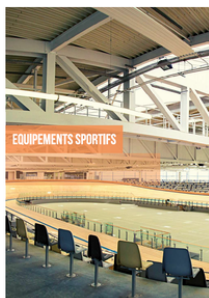
CRÉER DU RÉSEAU ENTRE LES ACTEURS DU SPORT, VIA UN LIEU PHYSIQUE ET VIRTUEL

- Faciliter l'accès à l'information
- Faire connaître les dispositifs existants
- Créer du lien entre les acteurs
- Donner accès à différents types de services
- Communiquer sur les offres d'emploi dans le secteur du sport
- Mettre en relation les clubs avec les bénévoles

OBJECTIF INNOVATION #2

INCITER LA POPULATION À BOUGER DAVANTAGE PAR DES MÉTHODES INNOVANTES

- Inciter à la pratique par le jeu (« gamification » des pratiques)
- S'appuyer sur les établissements d'enseignement supérieur, les écoles de jeu (ex: Rubika, Pôle 3D, Waide Somme...) et les événements existants sur le territoire (ex: salon Sport Unlimitech)



OBJECTIF INNOVATION #3

REPENSER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR EN FAIRE DES LIEUX DE VIE, AFIN DE FAVORISER L'ACCUEIL DES DIFFÉRENTS PUBLICS

- Des « tiers lieux », des complexes prévoyant l'accueil des parents, une garderie, un espace de co-working, un lieu de convivialité (« club house »), une salle de gaming...
- Privilégier des équipements modulables favorisant la multi-activités, afin de proposer des pratiques pour toute la famille
- cf. objectif EQUIPEMENTS SPORTIFS #2 (page 96)



Équipements sportifs

RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Avec un taux de 41,3 équipements pour 10.000 habitants, la région Hauts-de-France est moins bien dotée en équipements sportifs que le reste du territoire national (moyenne nationale : 51,9)
- La région reste marquée par l'obsolescence de certains équipements : 47% ont été mis en service avant 1974.
- Plus de 90% de la population régionale est à moins de 15 minutes (par voie routière) des équipements sportifs concrets.
- Estimation de 55% des équipements accessibles aux handicaps moteurs.

PART DES ÉQUIPEMENTS PAR DÉPARTEMENT



RAPPEL DU DIAGNOSTIC

- Le taux de bassins de natation pour 10.000 habitants est d'environ 30% en dessous de la moyenne nationale (0,7 bassin pour 10.000 habitants en Hauts-de-France, contre une moyenne nationale d'environ 0,9 bassin).
- Plus de 42% des équipements de la région sont utilisés par les scolaires, dont 4 655 équipements d'intérieurs (59%) et 278 bassins de natation (78%).

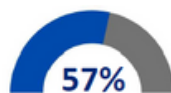
OBJECTIFS EQUIPEMENTS SPORTIFS #1 ET #2

CONSTRUIRE DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET RÉNOVER LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS

- Favoriser des équipements plus écoresponsables, moins énergivores, voire à énergie positive
- Concevoir des équipements accessibles à tous les publics
- Envisager des concepts d'équipements moins coûteux à l'achat ainsi qu'à l'entretien, et plus rapides à mettre en œuvre

REPENSER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR EN FAIRE DES LIEUX DE VIE, AFIN DE FAVORISER L'ACCUEIL DES DIFFÉRENTS PUBLICS

- Des « tiers lieux », des complexes prévoyant l'accueil des parents, une garderie, un espace de co-working, un lieu de convivialité (« club house »), une salle de gaming...
- Privilégier des équipements modulables favorisant la multi-activités, afin de proposer des pratiques pour toute la famille



des équipements accueillent une pratique exclusivement associative

OBJECTIF EQUIPEMENTS SPORTIFS #3

OPTIMISER L'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SUR LE TERRITOIRE AFIN DE TENDRE VERS LEUR PLEIN EMPLOI

- Mutualiser les équipements sportifs publics et privés
- Faciliter l'accès aux équipements sportifs scolaires non utilisés le soir, le week-end et les vacances scolaires
- Faciliter l'accès aux équipements sportifs publics pour la pratique libre

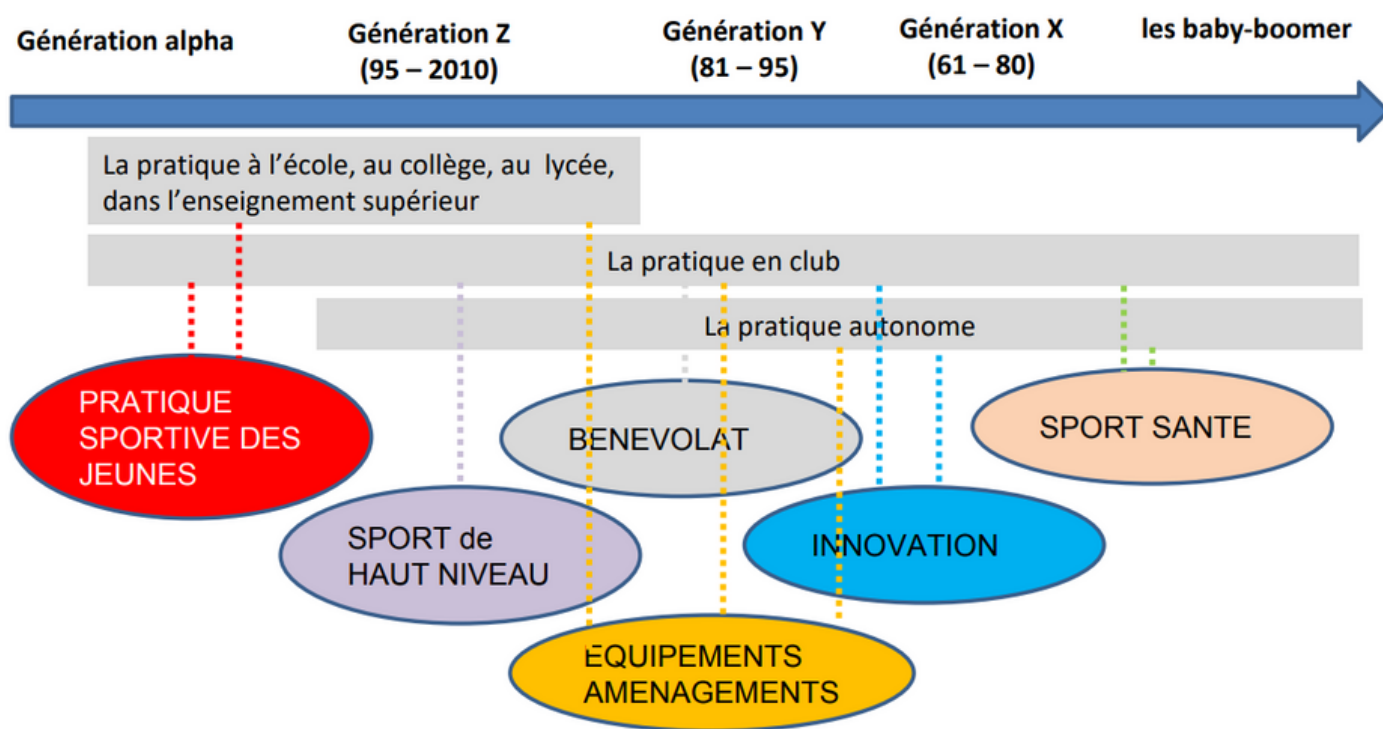
TAUX D'ÉQUIPEMENTS POUR 10 000 HABITANTS PAR DÉPARTEMENT



Suite à la validation du PST, il a été décidé, en lien avec le Ministère, de lancer l'expérimentation suivante :

Offrir à chacun(e) l'accès à une pratique physique et/ou sportive selon ses attentes et ses envies

Offrir les conditions du possible de l'accès à la pratique physique et/ou sportive tout au long de la vie





**Consultez la
version complète
du PST**



CONTACTS

crds@region-academique-hauts-de-france.fr

RomainBOULERT@franceolympique.com



Conférence Régionale du Sport Hauts-de-France



@CRdSHDF



@CRdSHDF